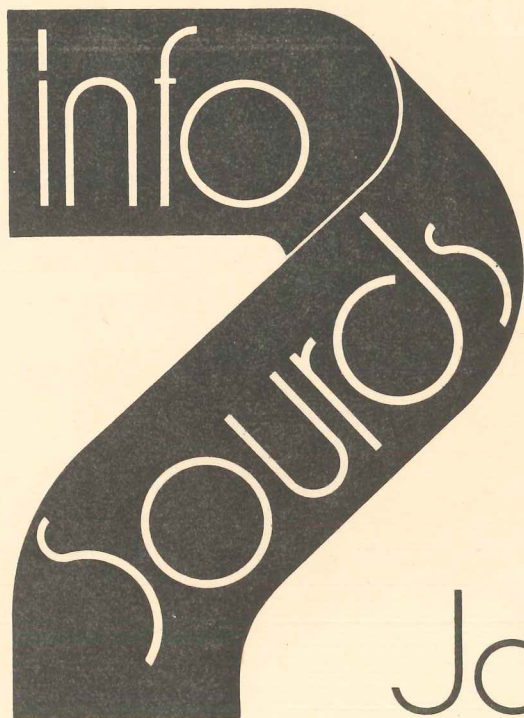
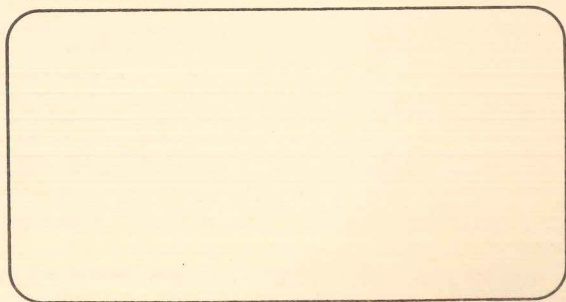


TRIMESTRIEL - OCT. / NOV. / DEC. 1985 - N° 8



Info
Solids

Journal



Editeur responsable: M. FRAITURE
32, rue Capronnier, 1030 Bruxelles

Sommaire

-- EDITORIAL	3
-- NOTRE REACTION...	4
-- INTERVIEW de Danièle MAES	9
-- C.F.L.S.	11
-- INTERPRETES	14
-- COUPURES DE PRESSE	17
-- ARTS & CULTURE	20
-- INFO-SOURDS	21
-- VOLET SOCIAL - LA R.T.T.	23
-- RAPPORT - STAGE 2 LPE	25
-- UNE NOUVEAUTE :	
ATELIERS DU MONCEAU	30
-- AGENDA	32
-- CENTRES INFO-SOURDS	39

Editorial

La réhabilitation de la langue des signes et ses conséquences ont apportés des résultats positifs dans les domaines de l'éducation, de l'information, de la culture et de l'intégration dans la vie sociale.

Aujourd'hui, nous avons obtenu la traduction simultanée en langue des signes du journal quotidien de la RTBF, nous avons accès au télétexte PERCEVAL, 25 téléécrits, permettant aux associations de sourds d'utiliser les communications téléphoniques, leur ont été remis, 3 volumes du 1er dictionnaire en langue des signes ont été distribués à 1.000 personnes, associations ou écoles, 4 fascicules de livres pédagogiques pour adultes et pour enfants ont été publiés à 1.000 exemplaires, les cours de langue des signes sont donnés dans 8 centres de la Communauté Française et sont largement suivis, les candidats interprètes en langue des signes sont de plus en plus nombreux, nous disposons de 4 services sociaux, la plupart des écoles ont adopté la communication totale, l'enseignement secondaire et universitaire est devenu accessible aux jeunes sourds et malentendants et tout dernièrement, un Atelier réservé aux personnes sourdes s'est créé.

Malheureusement, il y a beaucoup trop de personnes sourdes qui se complaisent dans la pitié d'elles-mêmes, elle veulent des voyages gratuits, des vacances supplémentaires, des réductions sur leurs achats et toutes sortes d'avantages spéciaux. Au lieu de faire un effort pour surmonter leur handicap, beaucoup de personnes préfèrent profiter d'une solution de facilité.

La plupart des Associations et Amicales ne trouvent pas l'utilité d'une Fédération. Evidemment, le sport et les loisirs gardent chez les jeunes une place prédominante, je ne peux que les en féliciter. Mais sachez que le sport et les loisirs ne suffisent pas à remplir une vie.

C'est pourquoi, je rappelle à chaque responsable que le but essentiel d'une association doit inclure dans son programme d'action des activités sociales et culturelles.

Car, être sourd aujourd'hui, c'est pouvoir observer l'environnement, non plus d'un oeil critique mais objectif et déceler chez ceux qui entendent la volonté de communiquer tout en respectant la différence de communication qui existe.

D'autre part, je lance un pressant appel aux responsables de l'éducation des jeunes sourds, afin qu'ils revoient leur programme de formation socio-culturelle. Car, il est évident qu'il y a une lacune dans la pédagogie actuelle et que chacun porte une responsabilité dans les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui.

L'essentiel n'est pas de sortir un mouvement de sourds plus fort qu'hier, mais de donner aux jeunes sourds l'occasion d'élargir leur rôle dans la société.

Maurice HAYARD.

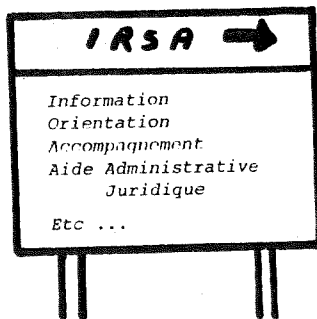
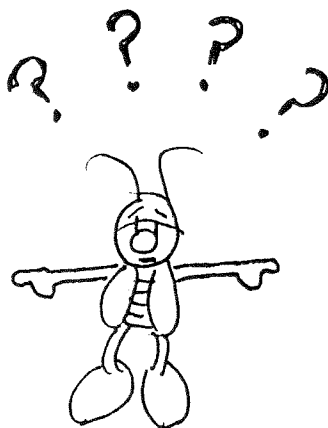
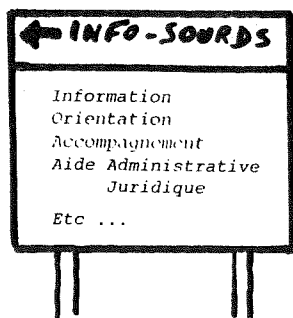
oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Notre réaction

Ayant appris que l'IRSA avait comme projet de créer "A.D.A.T.E.C." (Aide aux Déficients Auditifs travailleurs, étudiants, chômeurs) comprenant une permanence d'accueil, d'orientation et d'information, une structure d'hébergement, plusieurs sourds adultes, membres de la F.F.A.S., des Foyers de la rue Saxe-Cobourg et de la rue de la Charrette, ont réagi en envoyant une lettre au Directeur de cette institution (dont vous trouverez le texte ci-dessous).

Cependant, nous aimerions avoir votre opinion en la matière, ce qui pourrait être constructif pour l'avenir.

La Rédaction



Bruxelles, le 28 Mai 1985

Monsieur le Directeur,

Nous avons reçu un texte émanant de votre institution et concernant le projet " A.D.A.T.E.C. " ; c'est le contenu de celui-ci qui nous incite à vous adresser ces quelques lignes.

1. Après avoir parcouru attentivement ce texte, il nous semble qu'il est de notre devoir en tant que sourds adultes, de vous faire part de nos impressions face à un tel projet.

Nous avons été assez heurtés à la lecture de certaines phrases telles que :

" Tu quittes l'école et tu ne sais pas bien ce que tu dois faire..."

" Il n'est en effet pas toujours facile d'être directement autonome lorsque l'on a été protégé durant des années et que l'on n'a pas dû prendre des initiatives et des responsabilités pour régler les petits problèmes du quotidien ".

Ces phrases sont lourdes d'implications : ne signifient-elles pas que vos élèves sont dans l'incapacité de vivre de manière autonome après avoir passé 15 ans et plus au sein de votre institution ?

Or, n'est-ce pas justement une des principales tâches d'une institution telle que la vôtre que d'offrir aux jeunes qui la fréquentent, un bagage leur permettant d'affronter au terme de leur scolarité, les diverses situations de la vie quotidienne.

Ce texte, par lequel vous entendez démontrer le bien-fondé du projet A.D.A.T.E.C. ne donne-t-il pas à penser que l'I.R.S.A. est dans l'incapacité d'assurer aux jeunes sourds pendant la période scolaire une préparation adéquate à leur vie ultérieure, tant sociale que professionnelle ?

2. L'objectif d'intégration professionnelle des jeunes déficients auditifs nous paraît fort intéressant. Celui d'offrir aux jeunes des possibilités de formation complémentaire l'est également.

Cependant, à ce sujet, nous aimerions faire deux réflexions :

- une orientation professionnelle au niveau scolaire et une mise au courant des techniques nouvelles devraient se faire plus sérieusement dès 13-14 ans.
Il nous semble que trop souvent, les jeunes sont dirigés vers telle ou telle section en fonction quasi exclusivement de leurs capacités et trop peu de leur goût personnel.
Par exemple : la section "jardinage" draine les "moins doués", mais pourquoi un jeune sourd plus capable ne pourrait-il pas devenir un excellent spécialiste horticole ?
- d'autre part, beaucoup d'entre nous ont l'impression que l'école choisit, à la place du sourd, le créneau qu'elle juge le meilleur en fonction de ses critères.
Quand à la page 1 vous notez " nous recherchons des instituts de formation..., nous organisons avec ces écoles...", il ne faudrait pas tomber dans le piège d'orienter le jeune vers des voies sans être sûr que c'est ce qu'il désire vraiment et où il désire vraiment aller.

3. Votre idée de mettre sur pieds une permanence d'accueil, d'orientation et d'information n'est pas nouvelle...
Il nous paraît étonnant que vous ne fassiez pas référence aux centres "Info-Sourds" qui donnent déjà tous les services que vous mentionnez cinq jours sur sept, et ce, depuis deux ans.

4. Il nous semble qu'institutionnaliser des structures post-scolaires mais toujours liée et impulsée par l'école - telle votre conception d'une structure d'hébergement - c'est un risque de créer des "ghettos".

Il serait bon de rappeler que beaucoup nous reprochent de vivre dans un ghetto, ceci tout simplement parce que nous aimons nous retrouver le samedi soir.

C'est dans la vie quotidienne, avec tous ses problèmes, qu'un jeune apprend à vivre et à se débrouiller. Pourquoi faut-il que ce soit différent pour un jeune sourd ?

Un long passé aura dû vous montrer que les sourds se sont, en général bien débrouillés dans la vie, et si des jeunes veulent partager un loyer, c'est à eux de chercher un logement, à l'aide éventuellement d'un assistant social.

Ce projet a tendance à présenter tout sourd adulte comme un être incapable de se débrouiller sans qu'on prépare le terrain.
Or, il est un fait, tous les jeunes ont peur en pensant à leur avenir, mais si les jeunes sourds savent, qu'après l'école, il y a toute une structure pour continuer à les protéger, ils auront tendance à se reposer sur elle et vous verrez alors une nouvelle génération de sourds incapables de décider seuls, d'affronter la vie seuls.

Il est évident que certains sourds en réelles difficultés ont besoin d'un encadrement, mais dans ce cas, ne pensez-vous pas que des organismes conservant leur indépendance par rapport aux écoles (notamment la F.F.A.S.) seraient plus indiqués ?

5. Page 4 de votre texte, parmi les intérêts de votre projet pour les jeunes sourds, vous notez celui de " rester en contact avec le milieu de vie de leur enfance et de leur adolescence afin de mieux vivre leur identité de jeunes déficients auditifs ".

A notre sens, ce qu'un jeune déficient auditif cherche, ce " n'est pas de rester en contact avec le milieu de son enfance et adolescence " mais au contraire de pouvoir trouver des structures où il puisse vivre son identité de jeune adulte sourd.

Et quoi qu'on en pense, cela peut se faire aisément en dehors de la coupe scolaire !

En conclusion, pour nous, ces projets indiquent une connaissance très limitée de la vie d'un sourd adulte.

Vous terminez page 4 en " espérant pouvoir compter sur notre participation et celle des jeunes afin de répondre le mieux possible aux attentes et aux besoins réels ". C'est pourquoi nous avons cru bon d'émettre un avis par l'intermédiaire de cette lettre.

Pour pouvoir préparer l'avenir des jeunes sourds, il est plus que jamais nécessaire que l'école collabore plus étroitement avec les diverses associations pour sourds afin d'avoir un échange qui devrait être enrichissant pour l'un comme pour l'autre.

" On ne construit pas l'avenir en fermant les yeux sur le passé, car le passé seul peut nous éviter de commettre des erreurs irréparables. "

Nous souhaiterions vivement, qu'après avoir pris connaissance de la présente, vous nous fassiez part de votre position face à ce que nous avons tenté d'y développer.

Nous avons l'intention de publier ce texte dans quelques périodiques concernant les sourds et le problème de la surdité, afin d'élargir le débat.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Réponse

Uccle, le 8 juillet 1985

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre lettre du 28 mai relative au projet ADATEC et vous remercions de l'intérêt que vous y témoignez . En outre, les remarques que vous nous adressez nous ont donné envie de vous rencontrer afin de débattre ensemble, et de manière plus approfondie, de ce sujet .

Toutefois, car il semble vrai que vous ayez relevé dans nos documents certaines

formulations pouvant prêter à confusion, nous tenons déjà à repreciser certains points dans les lignes qui suivent .

Tout d'abord, le projet ADATEC (composé d'un(e) assistant(e) social(e) et d'un(e) éducateur(trice)) ne s'adresse qu'à certaines jeunes déficients auditifs qui présentent une difficulté particulière quant à une intégration autonome dans la vie socio-professionnelle et qui nous demandent une aide .

Notre intention est d'accompagner aussi discrètement et temporairement que possible ces jeunes dans leurs démarches vers la vie adulte .

En effet, la structure d'hébergement en appartements supervisés, par exemple, ne suppose pas plus qu'un passage hebdomadaire de l'éducateur (ou à la demande) et un délai de séjour du jeune limité à six mois (ne pouvant être prolongés que dans des circonstances exceptionnelles) .

Pour ce qui concerne les possibilités de formation complémentaire, nous nous proposons d'établir un relevé de divers établissements d'enseignement offrant une variété d'orientations, établissements susceptibles d'accueillir de jeunes sourds et avec lesquels nous pourrions établir une collaboration afin de faciliter ce travail . Ceci offrirait au jeune de nouvelles possibilités de choix .

Votre remarque relative aux Centres "Info-sourds" est fort judicieuse . Il s'agit là d'une initiative que nous soutenons pleinement et avec laquelle nous espérons pouvoir avoir une collaboration enrichissante . Nous avons d'ailleurs eu des contacts très intéressants au sujet de notre projet avec certains membres d'Info-sourds .

Nous sommes également intéressés par un débat sur cette question . C'est la raison pour laquelle nous souhaitons qu'à une éventuelle publication de votre lettre, vous y joignez nos commentaires .

En vous réitérant notre souhait de vous rencontrer (au mois de septembre si possible), nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée .

Anne Goidfroid
Responsable ADATEC

D. Denys
Directeur

IRSA
chaussée de Waterloo, 1504
1180 Bruxelles

Interview

INTERVIEW DE DANIELE MAES

Depuis peu, le Journal Télévisé de la R.T.B.F. a accueilli en son médaillon une nouvelle traductrice gestuelle ...

Yvette BAAR est en congé de maladie. Nous lui souhaitons une bienfaisante convalescence et un bon rétablissement.

Mais en attendant son retour, la traduction du J.T. doit continuer d'être assurée. C'est ainsi que depuis le début du mois de septembre on a vu apparaître dans le coin du téléviseur, la blonde Danièle MAES qui complète l'équipe des interprètes du J.T.

Info-Sourds : Danièle Maes, maintenant que la télévision a fait connaître votre visage aux sourds de Belgique, pourriez-vous nous raconter qui vous êtes ; qui se cache derrière ce visage ?

D. Maes : En général, on me qualifie de "pédagogue pour sourds". Cela fait 14 ans que j'enseigne à l'IPHOV. Je connais cet institut depuis ma plus tendre enfance (rires) et j'ai toujours joué là avec les sourds et, étant petite, j'allais manger avec eux. Le temps a passé... Lorsque j'ai terminé mon régendat, j'ai fait du travail de bureau jusqu'au jour où l'IPHOV m'a demandé si je voulais enseigner là, et voilà...

Info-Sourds : Comment êtes-vous arrivée à la RTBF ?

D. Maes : Il y a 4 ans, j'ai déjà été appelée à la RTBF pour le démarrage de la traduction au JT. A ce moment là, des raisons personnelles m'ont em-

pêchée de passer le test. Maintenant, le remplacement d'Yvette a dû se faire très rapidement et le choix s'est porté sur une des personnes qui s'étaient présentée au tout début ...

Info-Sourds : Et à partir de ce moment là ?

D. Maes : Le bagage de gestes que j'avais déjà a dû être complété (ou modifié) par l'étude du dictionnaire des signes et d'un vocabulaire relativement spécifique au JT.

J'ai passé le temps des vacances scolaires à cet entraînement. Yvette, malgré son état de santé m'a remarquablement aidée et conseillée. J' ai aussi été régulièrement au JT pour voir comment ça se déroulait, pour prendre contact avec le personnel de la rédaction, de la régie etc...

Info-Sourds : Quelles ont été vos premières impressions par rapport à la RTBF ?

D. Maes : Le gigantisme ! Notamment par la diversité du personnel, j'ai une impression d'être perdue là-dedans !

Info-Sourds : Comment se sont passés vos premiers passages sur antenne ?

D. Maes : La première fois surtout, j'avais très peur ! J'étais dans un état de stress qu'il fallait absolument surmonter. Ma plus grande crainte était de ne pas arriver à faire passer le message, malgré mes connaissances !

Une nouveauté également, était le cadre de travail. Les installations techniques sont impressionnantes, les spots avec la lumière aveuglant les yeux, la caméra ...

Tout ça, c'est un travail particulier. Il faut s'habituer à cet environnement technique. Et puis, il y a le problème de la rapidité du flot de paroles des journalistes.

Chaque journaliste, aussi, a sa per-

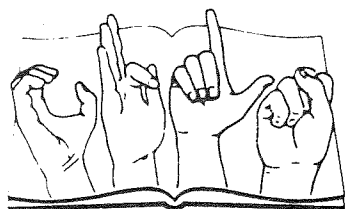
sonnalité. J'ai dû m'habituer à leur manière de parler. Les gens de l'autre côté de l'écran ne se rendent pas compte de tout cela. Enfin, c'est terriblement fatigant. Le JT, ça n'a peut-être pas l'air, mais quelle énergie ça prend !

Info-Sourds : Avant de vous souhaiter une bonne continuation dans ce travail intérimaire assez spécial, souhaitez-vous dire quelque chose aux lecteurs de ce journal ?

D. Maes : Après avoir pris connaissance de cet article, j'espère que nos amis sourds accueilleront les traducteurs gestuels du JT avec d'autant plus de sympathie qu'ils savent maintenant quelle difficulté cela représente pour eux. Et qu'ils sachent que nous faisons ce travail en donnant réellement le meilleur de nous-même.

Brigitte FRANCOIS

oo



C. F. L. S.

COMMUNICATION

Comment devenir interprète en langage des signes ?

L'INTERPRETARIAT EN LANGAGE DES SIGNES

Cours donnés à : INSTITUT LIBRE MARIE HAPS
Rue d'Arlon 11
1040 BRUXELLES

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Avoir suivi au moins 120 à 150 heures de Langage des Signes et réussi l'examen de fin d'année.

2. Etre en possession du certificat homologué par la Commission Francophone du Langage des Sourds (C.F.L.S.)
3. Examen d'entrée le 2 octobre 1985 de 18 à 20 h. à l'Institut Marie Haps.

DUREE DES ETUDES : 2 ans.

INSCRIPTION : le 2 octobre 1985

MINERVAL : 10.000 FB.

REPRISE DES COURS : le 9 octobre 1985

PROGRAMME DES COURS

IERE ANNEE

LA COMMUNICATION AVEC LE SOURD

- Langue des Signes :
 - a) Approfondissement/assouplissement
 - b) Langage propre à certains types de qualification.
- Traductologie
- Linguistique
- Théorie/Communication.

2EME ANNEE

LE SOURD PARLE A L'ENTENDANT

- Langue des Signes :
 - a) Différences de personnalité
 - b) Différences de culture
 - c) Différences au niveau de l'intelligence

Chaque vendredi de 16h30 à 18h. pour les
enfants et parents.

Niveaux 1 et 2

REGION NAMUROISE

FACULTE UNIVERSITAIRE NOTRE DAME DE LA PAIX
Rue Grafé 4
5000 NAMUR

Inscription : vendredi 4 octobre 1985
à partir de 18 h.

Horaire des cours : le lundi ou le vendredi
de 18 à 20h.

oo

Interprètes

COTE INTERPRETES, CA BOUGE ...

Brigitte FRANCOIS

Un petit groupe d'interprètes s'est réuni à Tilff pour un weekend. Ils y ont partagé leurs espoirs, leurs inquiétudes et leurs souhaits quant au métier d'interprète et quant à la formation d'un groupe qui puisse fonctionner comme un "service - public".

Ils ont également fait, avec beaucoup de plaisir, quelques exercices de traduction gestuelle et d'expression non verbale. C'était très intéressant et enrichissant pour tous.

Ce weekend est la conséquence inévitable du besoin qu'a ressenti chaque interprète isolément de se réunir et de mettre en commun les expériences individuelles.

En effet, ce n'est pas toujours simple d'être interprète pour sourds et entendants : d'être la li-

aison entre deux mondes.

Depuis quelques années, on commence à voir un plus grand nombre d'interprètes fonctionner réellement : dans l'enseignement, à la télévision, lors de congrès, dans les conférences, ... Et parallèlement, la demande augmente aussi. Et il est grand temps de canaliser ces demandes au sein d'un service structuré et cohérent, qui mettrait à la disposition de ceux qui le désirent des interprètes en langue des signes/français compétents.

Mais la situation actuelle n'est pas encore très évidente.

Ceux qui travaillent comme interprètes, pour le moment, ne sont pas encore officiellement reconnus comme tels. C'est un métier qui n'existe pas encore, pour ainsi dire, et qu'il faut faire reconnaître. Ils ont appris ce métier sur le tas, par la pratique, avec une discipline que trop de gens ignorent.

Ensuite il y a les interprètes de l'avenir. Ceux qui seront clairement encadrés, qui seront diplômés après avoir suivi une formation digne de ce nom. Mais pour cela, il faut mobiliser pas mal de bonnes volontés au sein d'une équipe composée de sourds et d'entendants qui étudierait un programme de formation acceptable, c'est-à-dire qui donnerait au candidat interprète non seulement de très bonnes connaissances en langue des signes et en français, mais aussi un entraînement suffisant du travail de liaison Langue des Signes vers le français et inversement.

Ceci n'est pas à prendre à la légère, car il faut que l'interprète ne soit pas uniquement un "producteur" de signes, mais qu'il soit aussi capable de réellement comprendre le sourd et de dire dans un français correct ce qui est dit en langue des signes.

En attendant... la demande ne cesse de croître. De plus en plus de sourds font appel à un interprète pour régler des affaires personnelles, car ils souhaitent, bien naturellement, communiquer en toute autonomie et sans malentendus avec les autres : médecins, avocats, notaires, patrons,

banquiers, etc... C'est évident qu'on ne fait pas appel à un interprète pour aller chez l'épicier, mais il est bon de savoir que la possibilité de faire appel à lui existe.

Maintenant que l'Institut Marie Haps ouvre la voie à de nouvelles perspectives (sans oublier l'Université de Mons qui a commencé un programme il y a quelques années), l'avenir dans ce domaine semble plus souriant. Bravo !

Cependant le présent est là ! Le présent est exigeant.

Ce n'est pas parce que la Langue des Signes sera unifiée et utilisée de la même manière par tout le monde dans un futur plus ou moins proche (du moins espérons-le), qu'il faut gommer tous les besoins réels et actuels des sourds. Il ne faut pas oublier ceux qui utilisent encore les anciens gestes et ils sont nombreux !

Le groupe des interprètes qui a conscience de vivre une période de transition ne manque pas d'énergie et d'enthousiasme. Tilff fut notre premier week-end, d'autres activités ou réunions suivront sûrement. Si vous voulez en savoir plus ou simplement encourager ou conseiller le groupe n'hésitez pas : écrivez à :

Geneviève BEGON - Secrétaire pour Liège
Rue de Jeneffe 77
4348 ROLOUX.

Brigitte FRANCOIS - Secrétaire pour
Bruxelles
't Hof te Overbeke 40
1080 BRUXELLES

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Coupures de presse

En GRANDE-BRETAGNE...

La Princesse de Galles, ont le sait, trouve que Silvia de Suède est une reine exemplaire et la prend pour modèle. Elle vient encore de le prouver en rendant récemment visite au Foyer des Sourds et Muets de l'Atlantic College, au Pays de Galles. Tout comme l'épouse du roi Carl-Gustav, elle avait appris leur langage gestuel et put converser avec eux sans difficulté.

L'Association des sourds-muets de Grande-Bretagne avait mis à la disposition de la princesse, qui en avait fait la demande, une vidéo-cassette lui permettant un rapide apprentissage.

Extrait de "Point de Vue"
du 28/06/85

oooooooooooooooooooooooooooo

PISTE DE DANSE SPECIALE POUR SOURD !

Chaque mercredi, de jeunes sourds peuvent danser au rythme des musiques rock et disco dans une salle spécialement aménagée à leur intention, dans un centre zurichois pour handicapés.

Pour parvenir à ce résultat, un plancher suspendu a été construit. Il est relié à un amplificateur et vibre au rythme de la musique, que les danseurs peuvent ainsi ressentir à travers leurs pieds.

La salle, installée par les handicapés eux-mêmes, est dotée d'un éclairage psychédélique.

Extrait de "La Meuse"

RAPPROCHEMENT CHOQUANT

Notre correspondant nous adresse une photocopie des pages 2 et 40 du n° 9 du Bulletin de l'IRSA. En page 2 : l'éditorial signé D. Denys, directeur de l'I.M.P. Prince d'Orange, qui met sur pied un projet d'"apprentissage professionnel" pour donner une expérience professionnelle à une dizaine de jeunes à l'ouïe et à la vue déficientes. En page 40, une annonce par laquelle l'IRSA "cherche bénévoles (h/f) pour travailler comme logopède, éducateur, ergothérapeute, audiologiste, assistant social, psychologue, pédagogue..."

Notre correspondant écrit à ce sujet :

Dans le premier, on parle du problème du chômage des jeunes et d'une initiative prise en faveur de l'insertion des handicapés dans des structures réelles de travail. Dans la seconde, on "recrute" toute une série de personnes spécialisées mais bénévoles pour soigner, éduquer, aider tous ces jeunes handicapés.

Quelle absurdité ! Mis à part le caractère choquant de ce rapprochement, ne peut-on mettre un frein à ces pratiques qui exploitent à l'extrême les sans-emploi du secteur socio-éducatif ?

Il y avait en mars 1984, 479 ergothérapeutes et 627 logopèdes en chômage. Parmi eux, il s'en trouvera sûrement pour répondre à cette demande de bénévoles, dans l'espoir d'être peut-être un jour engagés, après des mois de travail gratuit.

C'est comme si on demandait à ces travailleurs de payer + ou - 25.000 F. par mois pour avoir le droit de faire son métier !

Extrait de "Syndicats"
Hebdo de la F.G.T.B.
du 7/09/85

oooooooooooooooooooo

Un TITRE ENVIE ...

Une femme policier et une sourde muette figurent cette année parmi les 90 postulantes qui briguent le titre envié de Miss Italie, le week-end prochain.

La première espère, si elle est élue, trouver un éditeur pour ses romans... policiers.

La seconde entend prendre une revanche sur un système qui marginalise les "anormaux". Son rêve le plus cher : devenir modèle.

Extrait du Journal "Le Soir"
du 30/08/85

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Au mois d'août dernier Monsieur Charles-Ferdinand NOTHOMB, Ministre de l'Intérieur, déclarait qu'il était interdit d'indiquer sur la carte d'identité la mention "invalidé".

Un lecteur du Journal "La Meuse-La Lanterne" réagit en ces termes :

"... je suis ancien mineur, reconnu à 100 % d'invalidité pour les poumons et j'ai besoin de soins sept fois par jour, donc toutes les deux heures. Supposons qu'un jour, je me trouve pris lors d'une manifestation en rue, dans un contrôle d'identité. Cela prend parfois plusieurs heures. Seulement, dans certains cas, un invalide mineur à 100 %, privé d'oxygène pendant plusieurs heures peut avoir de graves conséquences, même une issue fatale."

Voilà donc un bon exemple où la mention "invalidé" sur les papiers d'identité, permettrait d'éviter des problèmes à une personne handicapée.

Extrait de "La Meuse-La Lanterne"
du 22/08/1985

Arts et Culture

Le jeudi 17 octobre 1985 à 20 h. organise une conférence à la Maison des Sourds 38 rue Saxe-Cobourg, 1030 Bruxelles.

Vous saurez ce qu'est la C.E.E. (Communauté Economique Européenne) en venant écouter (avec vos yeux) Madame Raymonde DURY, Député de la C.E.E. et il y aura également projection de diapos.

oooooooooooo

Dans le courant du mois de novembre 1985, un petit voyage de 3 jours sera organisé pour visiter le siège du Parlement Européen, à Strasbourg (France).

Les personnes intéressées peuvent en informer l'INFO-SOURDS de Bruxelles.

oo



L'INFO-SOURDS de Bruxelles organise une conférence, présentée par la FAMILLE HEUREUSE sur le thème :

"LA CONTRACEPTION"

le jeudi 14 novembre 1985 à 20 heures - Maison des Sourds - 38 rue Saxe-Cobourg à 1030 Bruxelles.

Brigitte FRANCOIS assurera la traduction en Langue des Signes.

oooooooooooo

L'INFO-SOURDS de Bruxelles propose un week-end de spéléologie dans les Ardennes au mois de février 1986.

Si vous êtes intéressés, veuillez le faire savoir

en écrivant à : INFO-SOURDS 38, rue Saxe-Cobourg -
1030 Bruxelles. - nous vous ferons parvenir tous
les renseignements utiles.

Le détail de se week-end paraîtra dans le prochain
numéro de INFO-SOURDS JOURNAL qui sortira dans les
premiers jours de janvier 1986.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Informations

"VIVRE SOURD DANS UN MONDE ENTENDANT"

Les 16 et 17 novembre 1985, l'A.P.E.D.A.F. orga-
nise un week-end de rencontre et d'information à
NATOYE.

Renseignements : A.P.E.D.A.F.
Rue Jean Blockx 15
1030 Bruxelles
Tél. 02/242.13.43. (TTY)

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

ETRE SOURD OU MALENTENDANT ET VIVRE SA VIE.

AUDIRE organise le samedi 26 octobre 1985, au Cen-
tre Culturel d'Uccle - Rue Rouge 47 à Uccle - un
Symposium "Etre sourd ou Malentendant et Vivre sa
Vie".

Le Symposium débutera à 9h. pour se terminer vers
18h. La traduction en langue des signes sera assu-
rée et il y aura également des projections de textes.

Le programme de ce Symposium pourra être obtenu chez
AUDIRE Avenue Léo Errera 50 à 1180 Bruxelles.
Tél. 02/344.87.89 - 343.60.99.

Qu'est-ce que "AUDIRE"

C'est le Bureau d'Information de la Correction Au-

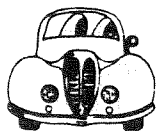
ditive qui regroupe 6 entreprises d'appareils et accessoires de correction auditive regroupées en ASBL. afin de pouvoir dispenser une meilleure compréhension des méthodes et moyens techniques modernes des appareils auditifs.

oooooooooooo

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans un centre spécialisé en appareils auditifs, vous avez le droit de demander un essai gratuit, pendant un mois, de l'appareil auditif qui vous intéresse sans obligation d'achat si cela ne vous convient pas.

C'est une information : AUDIRE.



oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

VOIR et CONDUIRE

Prochaines sessions théoriques

CYCLOMOTEUR : Les samedis 09.11] de 9h à 12h
16.11] 13h à 15h
23.11]

examen : le vendredi 29/11 à 12h.
le vendredi 20/12 à 12h.

VOITURE : Les samedis 19.10] de 9h à 12h
26.10] 13h à 15h
09.11]
16.11]
23.11]

examen : le vendredi 29/11 à 14h.
le vendredi 20/12 à 14h.

Les cours sont dispensés à l'IRSA d'Uccle; les frais de transports sont remboursés par le FNRS contre remise d'une attestation de "Voir et Con-

duire" accompagnée des coupons de chemin de fer.
Les examens se dérouleront au Centre d'Examen,
118 rue Colonel Bourg à 1040 Bruxelles.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Volet social

En novembre 1981, la Régie des Téléphones & Télégraphes a agréé le premier Téléphone pour Sourds vendu en Belgique.

Ce Téléphone permet de mettre fin à une forme d'isolement social des déficients auditifs qui ne pouvaient recourir aux télécommunications basées sur l'usage de la voix.

Mais le prix d'achat élevé de l'appareil peut constituer un obstacle important pour des personnes qui peuvent utiliser cet outil de communication dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Pour permettre aux personnes intéressées par l'utilisation professionnelle d'un téléphone, le Fonds National de Reclassement Social des Handicapés (F.N.R.S.H.) offre une possibilité de remboursement du prix d'achat.

Conditions

Première condition avoir un dossier au F.N.R.S.H.

Ensuite, il faut que l'achat du téléphone soit lié à un processus de reclassement socio-professionnel, c'est-à-dire que le téléphone doit être utilisé dans le cadre d'une formation professionnelle ou dans le cadre d'un travail.

Démarches

Introduire une demande écrite contenant :

- une justification médicale de la nécessité d'utiliser le téléphone dans la profession [votre spécialiste O.R.L. peut donc établir ce document].

- une documentation présentant le téléphone.
- un devis ou une facture si l'appareil a déjà été acheté (attention le délai pour que la facture puisse être présentée valablement est de 6 mois après l'achat).

Lorsque votre demande a été reçue par le F.N.R.S.H. un délégué du Fonds fait une enquête sociale sur votre lieu de travail.

L'instruction du dossier est faite par un conseil de gestion du F.N.R.S.H. qui décide le pourcentage de remboursement.

Si le dossier que vous avez introduit est complet et si toutes les démarches se font sans problèmes, vous pouvez espérer une réponse dans les 3 mois qui suivent l'envoi de votre demande.

Ce délai de 3 mois peut s'allonger si des difficultés apparaissent en cours de route mais il dépasse rarement les 6 mois.

Les demandes peuvent être adressées aux adresses suivantes du F.N.R.S.H. :

BRABANT	Rue du Meiboom 14 1000 Bruxelles	Tél. 02/218.30.80
HAINAUT	Grand'rue 67/69 7000 Mons	Tél. 065/31.91.21 31.91.22 31.91.23
LIEGE	Rue du Vertbois 23/25 4000 Liège	Tél. 041/23.68.97 23.69.13
	Résidence des Roches Route de Falize 2A 4890 Malmédy	Tél. 080/77.82.28
LUXEMBOURG NAMUR	Résidence le Souverain Place Joséphine Charlotte 5100 Jambes	Tél. 081/22.91.65

oooooooooooooooooooo

Rapport

STAGE " 2 LPE "

Du 2 au 6 juillet 1985, a eu lieu au Centre de Formation de Poitiers (France), un stage organisé par l'association "2 LPE".

2 LPE (Deux Langues Pour une Education) a été créé en 1980. Les responsables ainsi que les adhérents sont aussi bien sourds qu'entendants. On trouve parmi eux des parents, des enseignants, des logopèdes, des éducateurs, des psychologues, des sociologues, etc... Bref, toutes les personnes conscientes des difficultés que peut rencontrer un enfant sourd et désireuses d'y apporter une amélioration. 2 LPE se base pour cela sur la connaissance de la Langue des Signes Française (LSF) et l'éducation bilingue (LSF + Français) à l'école.

Ce stage comprenait trois volets :

- 1° Une formation ouverte aux personnes sourdes désirant enseigner la LSF aux entendants.
- 2° Une formation destinée aux entendants ayant une bonne connaissance de la LSF et désireux de se former à l'interprétariat.
- 3° Une information sur l'éducation bilingue et l'apprentissage de la LSF, destinée aux parents d'enfants sourds et aux professionnels en contact avec les sourds.

Pendant une semaine donc, 350 personnes sourdes et entendants, enfants et adultes venus des quatre coins de France, mais aussi de Suisse, de Belgique, d'Algérie ont vécu ensemble, ont appris à se connaître, à communiquer, échanger leurs points de vue et leurs expériences.

Rapport de Joseph RADNIC animateur à l'INFO-SOURDS de Liège, au stage de formation à l'enseignement de la LSF.

Le programme de la formation comprenait 5 cours

différents : Politique, Linguistique, Pédagogie, Communication Visuelle Gestuelle, Histoire.

1. Politique

Ce cours sert à pouvoir fournir aux entendants une bonne information sur les sourds.

2. Linguistique

On y voit les caractéristiques de la LSF, les parties d'un signe gestuel, les langues nationales et internationales : en bref, on analyse la langue des signes.

3. Pédagogie

On explique comment le professeur sourd doit organiser son cours : la progression à suivre, le règlement, etc... Nous avons également reçu une bibliographie pour aider à préparer des cours (livres, jeux images).

4. CVG

C'est le cours de Communication Visuelle Gestuelle que nous avons plus l'habitude d'appeler ici Communication Non Verbale.

5. Histoire

- Histoire de l'enseignement des sourds.
- Histoire des sourds (communauté et vie sociale).
- Histoire de la Langue des Signes (communication).

Les cours les plus importants pour moi ont été ceux de pédagogie, de politique et de linguistique. Mais ce dernier était le plus difficile car la recherche est encore à ses débuts - cela ira mieux dans les prochaines années.

J'ai pu en outre recevoir bien d'autres informations grâce à la bibliothèque (nous avons reçu un catalogue de tous les livres) et aux contacts avec les autres participants (sourds, entendants, français, suisses) à tous les moments de la journée et surtout pendant les repas (j'ai d'ailleurs perdu 2 kg. car je n'avais pas le temps de manger!)

Tous les soirs, on projetait des films.

J'en ai vu deux ("Mon Nom est Jonah" avec interprète et "Le Coeur est un Chasseur Solitaire" sous-titré).

Les autres soirs, j'ai bavardé. Je tiens à insister sur l'importance des contacts, des échanges dans ce type de rencontres : c'est très instructif en même temps qu'agréable (j'ai retrouvé des amis que j'avais rencontré à un stage à Gallaudet en 81).

Ce n'est pas facile de vous raconter ce stage : tant de choses se sont passées en une semaine !

Le dernier jour, de nombreux groupes ont préparé un petit spectacle. Celui de mon groupe s'intitulait "Stage Professeur". J'ai pu aussi aider un autre groupe à préparer le sien. Enfin, le soir, lors du spectacle, tout s'est très bien passé.

Je dois encore ajouter que l'organisation de 2LPE était très bonne, tout le monde a fait un bon travail.

Après avoir participé au stage de formation du premier niveau cette année, j'espère aller l'année prochaine à Chambéry, pour le deuxième niveau (avec plusieurs personnes de Liège, j'espère).

Rapport de Judith HOROWITZ, assistante sociale à l'INFO-SOURDS de Bruxelles, au stage "Parents-Professionnels-entendants" afin d'y suivre le cours de Langue des Signes et d'y obtenir un maximum d'informations sur les problèmes de la surdité.

Le programme des cours était le suivant :

1. L'information sur l'Education Bilingue

Chaque jour une conférence est proposée et est suivie de discussions en groupe. Le point commun de toutes ces conférences est l'importance accordée à la LSF comme moyen de communication des sourds.

En effet, qu'ils aient été éduqués selon les méthodes oralistes ou non, tous les sourds présents s'accordent à dire que pour eux, la Langue des Signes est le seul moyen de pouvoir s'exprimer librement dans leur langue et, à partir de là, de s'assumer en tant que sourd.

En conclusion, on peut dire que l'important est avant tout de reconnaître au sourd son droit à la différence, de l'accepter comme tel. Ne pas le considérer comme un malade, mais comme un être à part entière, avec ses qualités et ses capacités.

Quant à la Langue des Signes, elle permet tout d'abord de supprimer le degré de surdité (sourde profond ou non, appareillé ou non).

2. L'apprentissage de la LSF

Dans une classe de 12 entendants face à un professeur sourd, je suis les cours de la Langue des Signes Française pour débutants. L'approche de la LSF se fait par la Communication Visuelle et Gestuelle (CVG). C'est-à-dire que, ne connaissant pas encore les mots en LSF, nous commençons par traduire en "images". Pour cela il faut utiliser son corps, ses mains, l'expression du visage, des yeux et de la bouche. Cette approche rappelle fort le mime et nous apprenons avant tout à bouger, à utiliser notre corps, à nous "débloquer". Chose assez difficile au début, pour nous entendants qui utilisons les mots et l'intonation de notre voix pour nous exprimer.

Impressions générales et conclusions.

Je pense que c'était une chance de pouvoir participer à ce stage 2LPE. Une chance, parce que pendant huit jours, on a pu voir sur tous les visages (ceux des sourds et des entendants), la joie et la bonne humeur. En effet, malgré les énormes problèmes que tous peuvent avoir dans la société de tous les jours, se retrouver là ensemble était primordial et réconfortant. Réconfortant certainement pour les sourds qui avaient toute la liberté de s'exprimer en gestes, sans l'oeil critique de la société. Réconfortant pour les parents d'enfants sourds qui ont pu parler de leurs inquiétudes et leurs problèmes, mais aussi de leurs joies avec d'autres entendants ou d'autres sourds. Réconfortant pour les professionnels qui ont pu constater que la communication existait entre sourds et entendants.

En tant qu'entendant, je voudrais d'ailleurs remercier tous les sourds pour la patience et la gentillesse dont ils ont fait preuve lors des échanges avec les entendants qui ne connaissaient pas encore ou mal la Langue des Signes.

Certes, des problèmes graves ont été soulevés, comme par exemple celui d'enfants atteint, en plus de la surdité, d'autres handicaps physiques ou sensoriels. Ou encore, celui de jeunes sourds qui jusqu'à présent n'ont pas trouvé leur place ni parmi les sourds ni parmi les entendants, avec les problèmes psychologiques qui en découlent. Problème aussi de trouver un terrain d'entente, de communication entre ceux qui connaissent la LSF et ceux qui ne la connaissent pas.

Cette semaine de vie communautaire entre sourds et entendants, sensibilisés aux problèmes de la surdité peut paraître comme une situation privilégiée. Mais il me semble que c'est une expérience qui pourrait également être tentée en Belgique, afin d'élargir aux maximum les contacts entre sourds et entendants, de promouvoir la connaissance de la Langue des Signes et d'arriver ensemble à supprimer les barrières placées depuis si longtemps par la société.

La participation du personnel INFO-SOURDS à ce stage a pu se faire grâce à l'aide l'A.N.A.H. - CENTRE LIEGEOIS DE LANGAGE GESTUEL et du MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE.

Joseph RADNIC

Judith HOROWITZ

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Une nouveauté

PERSPECTIVE D'EMPLOIS, FORMATION ET INTEGRATION

Si pour les entendants c'est déjà un problème le passage de la vie scolaire à la vie professionnelle il n'est pas difficile de comprendre combien cette problématique peut créer bien des soucis pour les sourds et malentendants. Au contraire des entendants les sourds, n'ont pu, tant qu'à présent, profiter d'un enseignement, d'une éducation qui leur permettrait d'avoir les mêmes chances sur le marché de l'emploi.

A la base, déjà, ils n'ont pas l'éventail des orientations offertes aux entendants qui profitent, en toute logique, d'un enseignement dans une langue qu'ils choisissent eux-mêmes et qui bien souvent est la leur.

Les sourds n'ont dès lors pas l'occasion de s'épanouir pleinement car ils sont déjà au départ canalisés vers des options précises. De surcroît seul l'enseignement spécial leur est réservé. Il ne leur est donc pas possible de suivre des études supérieures à moins de posséder un interprète ou un professeur connaissant la langue des signes et de cette façon ils profiteraient d'une formation faite dans leur langue.

Non point mon envie de remettre en question l'enseignement mais de souligner l'importance de la communication. C'est dans l'optique d'un remède à cette situation qu'un cercle de personnes s'intéressant au problème a créé sous forme d'A.S.B.L. un atelier réservé aux sourds et malentendants.

Il siège à MERY entre TILFF et ESNEUX et porte la dénomination "ATELIERS DU MONCEAU".

Cet atelier permet aux sourds d'effectuer un premier pas dans la vie professionnelle. Dans cet atelier les activités les plus diverses seront réalisées. Nous pouvons déjà citer : des travaux de

caisseries (fabrication et réparation de palettes et réalisation de caisses suivant les plans spécifiques).

: des travaux de
cablage électrique.

Mais des perspectives d'autres créneaux sont en voie de réalisation :

- travaux électriques et électroniques
- travaux de petite mécanique et mécanique de précision
- entretien et réparation de machines spécifiques
- gravures sur métaux.

De plus, à notre demande des ingénieurs se penchent sur le problème du passage sonore au visuel et plus particulièrement du passage du langage parlé au langage signé par l'utilisation d'une technologie de pointe : la fibre optique. De la sorte une personne entendante pourra téléphoner à un malentendant qui sur un écran verra les gestes traduisant les paroles de son correspondant. Cette ouverture de marché permettra à notre atelier d'employer certains malentendants dans des tâches exigeant des capacités et une formation spécialisée.

Encadrés par des personnes connaissant la langue des signes et les problèmes des sourds, ceux-ci pourront poursuivre une formation qui leur est adaptée dans des activités les plus diverses. Cela leur permettra une ouverture sur le marché de l'emploi plus large que celle qu'ils connaissent actuellement. Si l'intégration des sourds dans la vie professionnelle de notre civilisation est un de nos objectifs il est certain qu'ils peuvent, s'ils le désirent, continuer leurs activités rémunératrices en nos ateliers.

L'expérience étant nouvelle en Europe, il nous est difficile de nous reposer sur des théories ou des conseils d'une telle entreprise. Nous comptons dès lors sur toutes personnes s'intéressant aux problèmes des sourds pour nous aider à l'aboutissement de

nos objectifs.

Occupant actuellement 10 malentendants nous sommes déjà arrivés à nous créer une place sur des marchés commerciaux. Ce premier stade franchi nous pouvons inviter les sourds, désireux de venir en nos ateliers ou alors au centre Info-Sourds de leur province.

Adresse provisoire de l'atelier :

41 B - rue du Laveu - 4040 MERY/TILFF

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Agenda

Fédération Royale des Associations des Sourds
de Bruxelles et des Faubourgs

local : Maison des Sourds 38 rue Saxe-Cobourg
1030 Bruxelles.

Samedi 5 octobre 1985

- 19h. - Rallye de Nuit par l'Ecurie Silencieuse de Bruxelles.

Samedi 12 octobre 1985

- 18h. - Banquet Annuel de la Silencieuse Whist. (voir page suivante)

Samedi 19 octobre 1985

- 18h. - Kermesse aux Boudins

Samedi 26 octobre 1985

- 20h. - Kermesse aux Crêpes par la Section Bowling.

Samedi 9 novembre 1985

- 9h. - Tournoi International de Basket-Ball à l'occasion du 65ème Anniversaire de la R.L.S.B.

Dimanche 24 novembre 1985

- 11h. - Banquet de l'Abbé de l'Epée

Samedi 30 novembre 1985

- 10h. - Coupe de Belgique de Tennis de Table à Bruxelles.
- 20h. - Dégustation de Lasagnes organisée par la R.L.S.B.

Samedi 7 décembre 1985

- 16h. Fête de la Saint-Nicolas par la R.L.S.B.

Vendredi 13 décembre 1985

- 20h. - Fête de Noël et 15ème Anniversaire du Club des Jeunes Sourds de Bruxelles.

Dimanche 22 décembre 1985

- 15h. - Goûter de Noël de la FRASB.

Samedi 12 octobre 1985

BANQUET ANNUEL "SILENCIEUSE WHIST"

- 18 h. Apéro offert par le Comité
- Cocktails au Crabes
- Velouté de champignons
- Rosbeef
- Légumes au choix
- Pommes naturees
- Verre vin rouge Côtes du Rhone
- Dame-Blanche
- Moka

Prix du banquet : 900.- F.

Pour inscription : compte n° 001-0829619-54 de la
Silencieuse Whist ou chez
Mr.G. Wattin ou J. Gerday - au
local 38 rue Saxe-Cobourg.

Clôture des inscriptions : le 6 octobre 1985.

Dimanche 24 novembre 1985

- 11h30 Rendez-vous au Siège Social
 Maison des Sourds
- 12h Cérémonie d'Hommage aux Morts
- 12h30 Réception et Vin d'Honneur
- 13h BANQUET ANNUEL DE L'ABBE DE
 L'EPEE
- 18h Divertissement et soirée amicale

Inscriptions : F.R.A.S.B. (A.S.B.L.)
 Maison des Sourds
 Rue Saxe-Cobourg 38
 1030 Bruxelles.

Au plus tard pour le 17 NOVEMBRE 1985.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Amicale Silencieuse Verviétoise
 local : Rue Neuve 75 - 4820 Dison

Réunion mensuelle : tous les 3eme dimanche du mois.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Amicale Silencieuse Boraine
 local : Rue J. Destrée 272 - 7300 Quaregnon

Réunion mensuelle : tous les 2eme samedi du mois.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Association des Sourds et Malentendants du
Tournaisis.

local : Rue des Choraux 27 - 7500 Tournai

Samedi 12 octobre 1985

- 14h Assemblée Générale de S.C.S.T.
- 17h30 Souper aux Moules
Rue du Crampon 43
7500 Tournai

Dimanche 27 octobre 1985

- 13h30 Réunion mensuelle - jeux de cartes,
dés, divers

Samedi 23 novembre 1985

- 16h Goûter de Saint-Nicolas - gratuit pour
les membres.
Les non-membres : 120F.

Distribution des cadeaux de nouvel-an
aux 3x20ans et aux membres

Dernier délai pour les cotisation 1986
Membres 350 F. - Pensionnés 300 F.

Jeux de cartes - dés - divers.

Dimanche 22 décembre 1985

- 13h30 Réunion spéciale pour Noël
Jeux de cartes - dés - divers.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Amicale Silencieuse de Namur

local : Avenue J. Materne 175 - 5100 Jambes

Réunion mensuelle : tous les 4eme dimanche du mois.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Foyer des Sourds et Malentendants de la Province
de Liège.

local : Rue Waleffe 2 - 4020 Liège

Samedi 5 octobre 1985

- 14h Belote (Section Jeux de Cartes)

Vendredi 11 octobre 1985

-18h30 Fancy-Fair au Foyer (Section "Zénith")

Vendredi 18 octobre 1985

- 20h Conférence au Foyer

Samedi 12 octobre 1985

Visite exposition ouvroir à Anvers

Samedi 19 octobre 1985

Tennis de Table RUSSL-Woluwé SSB

Dimanche 20 octobre 1985

Football RUSSL-KSKD Bruges

Samedi 26 octobre 1985

Jeu de Quilles RUSSL-Bastogne à
Welkenraedt

Exposition Ouvroir

Dimanche 27 octobre 1985

Exposition Ouvroir

Samedi 2 novembre 1985

-14h Belote

Dimanche 3 novembre 1985

Football RUSSL - SCSB Mons

Samedi 9 novembre 1985

Tournoi mini-footbaal

Vendredi 15 novembre 1985

- 18h30 Concours billard américain ("Zénith")

Samedi 16 novembre 1985

- 20h Vidéo-Ciné

Dimanche 17 novembre 1985

Fête de l'Abbé de l'Epée
(Messe et banquet)

Samedi 23 novembre 1985

- 20h Théâtre au Foyer

Vendredi 29 novembre 1985

- 18h30 Concours de belote ("Zénith")

Samedi 30 novembre 1985

- 15h Tournoi de bowling à Hermée ("Zénith")

Dimanche 1er décembre 1985

Footbaal RUSSL-RDS Turnhout

Samedi 7 décembre 1985

-16 h Saint-Nicolas pour les enfants

Dimanche 8 décembre 1985

Belote

Samedi 14 décembre 1985

- 15h Saint-Nicolas pour les 3x20 ans

Vendredi 20 décembre 1985

- 18h30 Concours de billard américain ("Zénith")

Mardi 24 décembre 1985

- 20h Bal Réveillon de Noël (RUSSL)

Mardi 31 décembre 1985

- 20h Bal de Nouvel-An au Foyer

Le Foyer est ouvert tous les mardi et samedi à partir de 18h. L'ouvroir est ouvert tous les mardis de 14 à 18h.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Amicale des Sourds Muets de Charleroi
local : Collège du Sacré-Coeur -
Boulevard Audent - 6000 Charleroi

Dimanche 1er décembre 1985

Saint-Nicolas - Colis aux Pensionnés
Goûter (gâteaux plus café).

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Soutenez-nous

Nous informons nos amis lecteurs et lectrices que
la F.F.A.S. met en vente des cartes de voeux :

4 cartes + 4 enveloppes au prix de 50 F.

D'autre part, des stylos à bille au sigle :

INFO-SOURDS sont également en vente au
prix de 20 F. pièce.

Les cartes de voeux et les stylos à bille sont
disponibles à la F.F.A.S. et dans les Centres
INFO-SOURDS.

Centre info-sourds

BRABANT

INFO-SOURDS

c/o Maison des Sourds

Rue Saxe-Cobourg 38

1030 Bruxelles

Tél. 02/217.04.74

Permanence : jeudi de 14 à 19 h.

[TTY]

HAINAUT

INFO-SOURDS

c/o I.P.E.S.

Rue du Temple 2

7410 Ghlin

Tél. 065/31.71.41

ext. 238

Permanences : mardi de 10 à 18 h.

"La BOUTIQUE A CONSEILS"

Grand Rue 21

7900 Leuze (près de la gare)

mercredi de 10 à 18 h.

LIEGE

INFO-SOURDS

c/o Foyer des Sourds

Rue Waleffe 2

4020 Liège

Tél. 041/41/39.96

Permanence : mardi de 14 à 19 h.

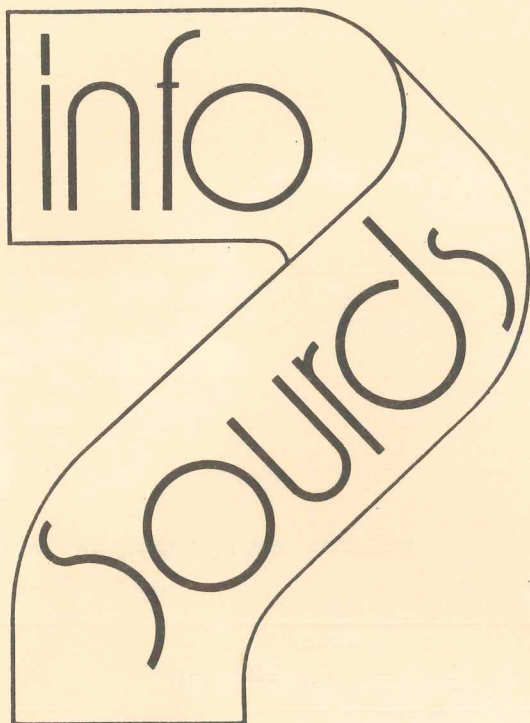
LUXEMBOURG & NAMUR

Courrier à adresser à : Madame Chistiane BOVY

Rue Félicien Rops 21

5640 Mettet

Permanence : le 4ème dimanche du mois au local de
l'Amicale Silencieuse de Namur.



MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

Mr. Jacques BRICHET
Mr. Paul CORTVRIEND
Mr. Alfred FIEVET
Melle Martine FRAITURE
Melle Brigitte FRANCOIS
Mr. Claude STEENWERCKX

Envoyez vos articles destinés au n° 9 (janvier-février-mars) de l'INFO-SOURDS JOURNAL : 32 rue Capronnier à 1030 Bruxelles avant le 30 novembre 1985.

Nous tenons beaucoup à ce que les textes soient bien rédigés.

LES ARTICLES N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.